



MAIRIE

69870 POULE -LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

Conseil du 30 juin 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc

Absents : FLÈCHE Colette pouvoir à DÉAL Nicolas
VIGNE Muriel pouvoir à COULEUR Joëlle

Secrétaire de séance : CARRET Monique

Approbation du compte rendu du conseil du 19 mai 2017 : à l'unanimité.

Délibérations :

- **Parcelles sans maître** : la Direction des Finances a transmis la liste des biens sans maître sur notre commune qui comporte huit parcelles d'une surface totale de 8588 m2. Après un affichage public du 3 mai 2016 au 3 novembre 2016 aucun propriétaire ne s'étant manifesté, la commune doit se prononcer pour voir lesdites parcelles intégrer son patrimoine ou devenir propriétés de l'État. Le conseil accepte, à l'unanimité, d'intégrer ces parcelles dans le domaine communal selon les textes en vigueur, autorise Madame le maire à signer les documents et actes nécessaires à cet effet, à s'acquitter des frais d'enregistrements des actes notariés (15 voix pour).
- **Appel à projets partenariat territorial 2017/2018** : Un projet de contrat avec le Département était en cours sur la signalétique, la gestion technique centralisée de l'eau, l'étanchéité du réservoir du Crozet et la protection du captage Auray (juillet 2015). Les subventions pour la signalétique vont être finalisées, les arrêtés pour les dossiers concernant l'eau n'ayant pas été demandés à temps, la commune va pouvoir à nouveau solliciter le Département dans le cadre de « l'appel à projets 2017/2018 ». Ceci concernerait les travaux de la gestion technique centralisée et l'étanchéité du réservoir du Crozet pour un montant global de 87 549 € HT. Le taux de subvention attendu pourrait être de 50%.
La subvention de l'Agence de l'Eau pour le captage Auray a bien été finalisée (somme de 29 250 €).
Le conseil autorise, à l'unanimité, Madame le maire à solliciter cette subvention auprès du Département et à mener à bien ce dossier.
- **Rapport prix et qualité du service de l'eau** : la commune dispose de sa propre alimentation en eau potable, le service est délégué à Suez Eau France. La réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) est prévue pour chaque exercice, il est mis à la disposition du public et transmis au préfet. Adoption à l'unanimité du rapport (RPQS) pour l'année 2016.

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire : droit de préemption urbain

- Parcelle « L'étang » lot de 6890 m2, section ZS 292

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur ladite cession.

Point sur les commissions :

Travaux : pour la bibliothèque les travaux se terminent (téléphone et connexion en place) ; pour le transfert de la mairie, la verrière a été réceptionnée et la chape de l'agence postale est faite.

Noms des rues : devis, facture, suite du travail, réception des plaques ce lundi.

Cimetières : présentation du devis Gescime (logiciel gestion des cimetières) pour un montant de 4237,20 € TTC.

Tourisme : Géopark label Unesco pour la zone humide, passage des experts le 25 juin.

Rythmes scolaires

Rappel des dépenses engagées :

En 2016/2017 huit intervenants sur cinq groupes et six périodes (Anglais ludique, Peinture et gravure, Arts textiles, Yoga théâtre, Musique, Travail de l'argile, Astronomie et Photographie).

Pour un coût de 13 694 €, fonds de soutien pérenne de 3 800 € soit sur budget communal : 9 894 €. Coût par enfant qui participe : 244 € et avec fonds de soutien 176 € (Prix TTC).

Le décret n°2017-1108, paru ce 27 juin, permet au directeur académique des services de l'éducation nationale sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Avis partagés mais une harmonisation avec les autres communes semble souhaitable.

Questions et informations diverses :

Informations santé publique :

- Canicule, sécheresse : vigilance orange canicule levée, toujours en vigilance sécheresse, l'achat d'une cuve alimentaire est envisagé en cas de manque d'eau dans les hameaux hors réseau communal.
- Maladie de Lyme : une information de l'Agence nationale de Santé publique sera mise en ligne sur le site.
- Frelon asiatique : une information sera mise en ligne sur le site de la commune.

Informations COR :

- . Urbee : application créée par la COR qui informera les utilisateurs des événements sur ce territoire. Chaque commune aura un code d'accès pour l'alimenter.
- . Autopartage : si vous n'utilisez pas toujours votre véhicule, vous pouvez le prêter (à voir sur le site de la COR).
- . Ateliers numériques : l'animatrice est Annick Bourg, proposé à toutes les personnes mais aussi à celles en recherche d'emploi, à voir sur le site de la commune et mairie.
- . Ecopasseport : aides financières accordées par la COR pour la rénovation de l'habitat, information sur le site de la commune.
- . Conseil comunaire du 29 juin : installation de Raphaël Codello comme conseiller titulaire en remplacement de Françoise Mélinand, Monique Carret sera sa suppléante ; des aides à l'investissement immobilier des entreprises et des aides à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales vont être mises en place (voir sur le site de la COR).

Manifestations sur notre village :

- Épicerie culturelle : des dates ont été supprimées, les dates à venir sont les 7 juillet, 4 août et 18 août.
- CCAB : concert « Histoire du monde en neuf guitares » le 5 juillet à 18h30 à Poule (salle des fêtes) ; le projet sur les six communes « Ça coule de source » démarre (comité de liaison le 14 juin à Beaujeu).
- Pause gourmande : les 5 et 6 août au Col des Écharmeaux sur le parking en contrebas.

- Du 11 juillet à 7 h au 12 juillet à 17 h la circulation sur la RD 337 à hauteur de Chénelette sera interdite : déviation par RD23 et RD9 puis RD385 pour Col des Écharmeaux.
- Invitation 30 ans du CCAB : le 3 juillet à 12 h, chemin du Bordelan à Anse.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 21 juillet 2017 à 20 H 30